



PROTECT MAINS

CRÈME BARRIÈRE de PROTECTION pour les MAINS A USAGES PROFESSIONNELS

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Composition INCI : AQUA, TALC, PROPYLENE GLYCOL, OCTYLDECANOL, DIMETHICONE, CETEARYL ALCOOL, TRIMETHYLSILOXYSILICATE, POTASSIUM SORBATE, SODIUM BENZOATE, CARBOMER, DMDM HYDANTOIN, FRAGRANCE, AMYL CINNAMIC ALDEHYDE, BENZYL SALICYLATE, BENZOATE DE BENZYLE, CITRONELLOL, COUMARINE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE, EUGENOL, ISOEUGENOL, ALPHA-ISO-METHYL-IONONE, LINALOL, ALCOOL CINNAMIQUE, TEA.

Fabrication en laboratoire soumis à déclaration auprès de l'AFSSAPS (Association Française de Sécurité Sanitaires des produits de Santé et Certifié ISO 9001/2000) système qualité certifié ISO 9001 / 2000

. Formulation déposée aux centres antipoison de Paris, Lyon et Marseille sous la référence F2616

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Crème
- . REACTION CHIMIQUE : Neutre.
- . Ph pur : 6,45
- . MASSE VOLUMIQUE : 1000 g/l +/- 10 g/l.
- . ODEUR : Agréable de fleurs.
- . COULEUR : Blanche
- . VISCOSITÉ BROOKFIELD : 5000 cps – mobile 7 – vitesse 100 tr-min



conditionnement unique en
flacon tube de 250 ml
code B03
(carton de 12 tubes de 250 ml)

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

1 – Propriétés	2 - Protections	3 - Utilisateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Crème barrière texturée, permet une application rapide, s'étale facilement et uniformément. • Ne tache pas, ne graisse pas les mains • N'entrave pas l'agilité des mains • Limite l'agressivité répétée du froid, de l'eau. • Apporte une protection contre les salissures, évite l'incrustation en profondeur et l'adhérence des salissures diverses afin de faciliter leur enlèvement au lavage des mains. • Laisse une odeur agréable après application 	<ul style="list-style-type: none"> • Salissures • Souillures • Graisses, lubrifiants, cambouis, goudrons • Colorants • Solvants, détergent • Huile de coupe • Poussières minérales abrasives, plâtre, chaux, ciment, engrais, poussières de carrières 	<ul style="list-style-type: none"> • Métallier, chaudronniers, soudeurs • Services de maintenance, monteurs de lignes électriques ou téléphoniques • Ateliers municipaux • Services de nettoyage • Coiffeurs, manutentionnaires • Professions du bâtiment, des travaux publics • Imprimeurs • Agriculteurs • Vignerons • Maraîchers • Horticulteurs, marins, ostréiculteurs • Ateliers de peinture, de sérigraphie, d'usinage, de mécanique • Carrières, granitiers, tailleurs de pierre

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Prélever une noisette et appliquer la crème avant d'entreprendre le travail sur mains propres et sèches.
- . Etaler soigneusement et uniformément la crème de protection en prenant soin de ne pas oublier les surfaces situées entre les doigts, autour des ongles et sous les ongles, le dessus des mains.
- . Laisser sécher quelques instants.
- . Après le travail, se laver les mains à l'aide d'un savon.

RECOMMANDATIONS

- Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :
- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
 - a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
 - Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

⇒ USAGE EXTERNE :

- . Conserver hors de la portée des enfants dans son emballage d'origine.
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Protéger du gel au stockage.
- . Ne dispense pas de mesures de protection recommandées et nécessaires lors de la manipulation de produits dangereux

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tél / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE

Révision n° 6 – HDMJ - 212031